



Conseil économique et social

Distr. générale
23 janvier 2019
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-huitième réunion

Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires

Rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut africain de développement économique et de planification

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis pour examen à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), conformément au souhait exprimé par la Conférence d'être régulièrement tenue informée des rapports que l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) soumet à son Conseil d'administration et à sa direction. Récapitulant les travaux menés d'avril 2018 à mars 2019, il se focalise sur les principales activités exécutées par l'IDEP dans le cadre de son mandat principal qui consiste à assurer la formation des cadres chargés de la gestion économique et de la planification du développement au sein des États membres.

2. L'année 2018 a été une année de repositionnement de l'IDEP. En effet, conformément à la recommandation de son Conseil d'administration et des États membres, l'Institut a fait l'objet d'une réorientation stratégique pour mieux répondre tant à la participation limitée des femmes à ses activités, qu'à la demande croissante de renforcement des capacités émanant des États membres en vue de réaliser les objectifs et aspirations figurant dans le document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »¹ et dans « l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons » de

* E/ECA/COE/38/1/Rev.1

¹ « L'Institut africain de développement économique et de planification est une institution panafricaine créée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a pour mandat principal d'accompagner et d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités relatives aux ressources humaines, condition préalable pour garantir leur indépendance et promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique. Aux termes de son mandat, ses principales activités s'articulent autour d'un portefeuille de programmes de renforcement de capacités et de formation, ainsi que d'initiatives de dialogue et de recherche sur les politiques. Il offre également des services consultatifs à la demande des gouvernements et des institutions publiques et sert de tribune pour explorer de nouvelles pistes de réflexion sur le développement de l'Afrique ».

l'Union africaine . La réalisation de ces programmes exige que les pays modifient et adaptent la manière dont ils mènent leur développement, l'un des principaux défis étant qu'ils doivent être plus créatifs pour mieux maîtriser le processus de développement, devenir des acteurs à part entière du monde économique, renforcer leurs fondamentaux, et être en mesure de traduire les gains économiques en améliorations des conditions de vie, du bien-être et de la stabilité des citoyens, de manière inclusive et durable. Il s'agit également de repenser leur orientation du renforcement des capacités et de la formation.

3. Des experts du Comité consultatif technique de l'IDEP, des spécialistes des divisions de la CEA et des responsables de la planification stratégique ont participé à un séminaire chargé de se pencher sur le catalogue de formation de l'IDEP afin de mieux le concentrer sur les priorités de développement des pays africains et de le rendre suffisamment souple pour tenir compte de nouvelles questions. En conséquence, un nouveau catalogue a été élaboré et approuvé par le Comité consultatif technique. Les formations proposées sont classées en quatre groupes, en tenant compte des principaux domaines où les besoins des États membres sont prioritaires. Les groupes sont les suivants : modélisation macroéconomique et planification, intégration régionale, développement social et gestion intégrée des ressources naturelles.

4. L'IDEP a en outre mis au point un plan stratégique quinquennal (2019-2023), qui devrait permettre de répondre aux attentes des décideurs africains soucieux d'accélérer le développement national. Le plan stratégique est fondé sur une théorie du changement (figure I) qui vise, en définitive, à « améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement à l'appui de la transformation structurelle des États membres conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 ». À cet égard, l'IDEP mettra l'accent sur trois grands domaines de changement dans lesquels les parties intéressées interagiront avec les résultats de ses travaux et les influenceront. Il s'agit des domaines suivants :

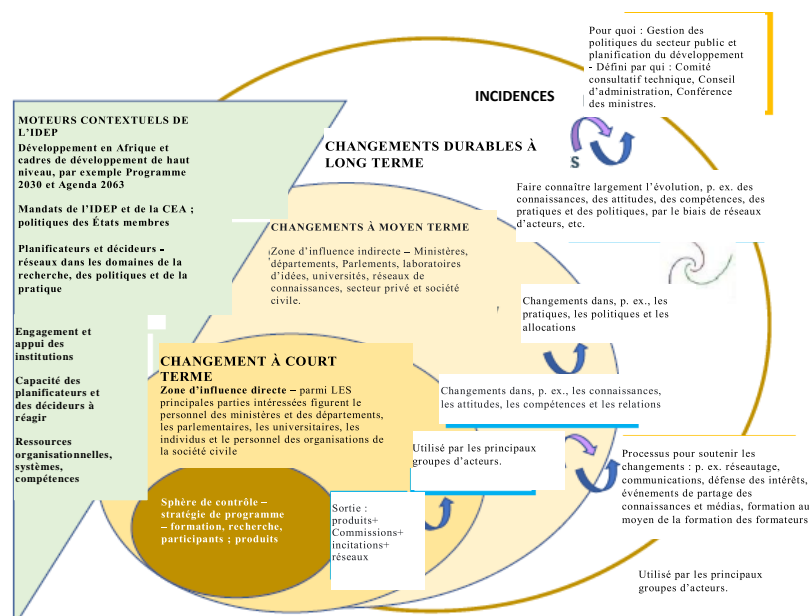
a) Compétence des planificateurs du développement et des décideurs en matière de gestion des politiques, de systèmes du secteur public et de planification du développement ;

b) Compétences des systèmes du secteur public en matière de mobilisation et d'obtention d'un appui critique à l'élaboration et à la gestion des politiques et à la planification du développement ;

c) Compétence de l'IDEP en tant que principale organisation de renforcement des capacités d'élaboration des politiques, de gestion et de planification du développement en Afrique.

Figure I

Théorie du changement du plan stratégique quinquennal



5. Pendant la période considérée, l'IDEP a poursuivi ses principales activités consistant à assurer la formation des fonctionnaires des États membres chargés de la gestion économique et de la planification du développement. Ces activités de formation ont été appuyées par des activités de recherche, des séminaires et des concertations politiques sur les problèmes concrets de développement national, régional et international. Au total, 24 cours de courte durée ont été organisés par l'Institut, qui ont bénéficié à 501 participants issus de 41 États membres répartis dans les cinq sous-régions du continent africain. Ces activités de formation et ces produits de connaissance résultent d'activités de recherche visant à améliorer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les produits exécutés sont présentés plus en détail ci-dessous.

II. Appui à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 par le biais de la formation et de la recherche

A. Formation

6. L'Institut africain de développement économique et de planification a pour mandat d'améliorer les aptitudes techniques des hauts responsables et des fonctionnaires africains. Il assure la formation d'une masse critique de hauts fonctionnaires suffisamment équipés, capables de concevoir, de suivre et d'évaluer les politiques de développement pour réaliser une croissance durable et partagée. Dans un contexte marqué par des programmes internationaux de développement tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, les considérations et les particularités nationales des États membres doivent être prises en compte pour définir un programme de renforcement des capacités qui répond aux objectifs de la transformation structurelle de l'Afrique. La formation

dispensée par l'IDEP est conforme à cet objectif et permet aux stagiaires de se familiariser avec les techniques nécessaires pour la formulation, la planification, l'exécution et la gestion de politiques favorables au développement. Les pays doivent notamment relever le défi d'être plus créatifs pour mieux maîtriser le processus de développement, de devenir des acteurs à part entière du monde économique, de renforcer les fondamentaux, de faire participer plus concrètement tous les acteurs, de mobiliser des ressources adéquates et d'être en mesure de traduire les gains économiques en amélioration des conditions de vie et du bien-être des citoyens de manière équitable et durable.

7. Depuis le dernier rapport de l'IDEP pour 2017, les activités de formation et de recherche de l'Institut ont été guidées tant par l'Agenda 2063 que par le Programme 2030. Le programme de formation a été adapté de manière à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable, leur alignement sur l'Agenda 2063 et leur intégration dans les plans nationaux de développement des pays africains. En effet, l'IDEP a organisé un séminaire de réflexion avec des partenaires afin de remodeler son catalogue en conséquence, pour être davantage en harmonie et en conformité avec ces deux programmes. Un nouveau classement a été proposé qui prend en considération les directives énoncées au niveau international, notamment dans le Programme 2030 et dans l'Agenda 2063. Il tient également compte de la position de l'Afrique sur un certain nombre de questions et de programmes internationaux tels que le Programme d'action d'Addis-Abeba (concernant le financement du développement), l'Accord de Paris sur les changements climatiques, les politiques migratoires et les programmes régionaux, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine et la Vision africaine des mines. En outre, il intègre les besoins exprimés par les stagiaires dans une enquête effectuée en 2016.

8. L'IDEP organise chaque année des cours de formation traditionnels, qui sont étroitement liés à son mandat et répondent aux besoins des États membres. Les cours sont généralement dispensés en anglais et en français, les langues de travail de l'IDEP, sur une période de deux semaines. Les séances de formation sont menées par des experts de renom en matière de planification et de développement économique qui combinent connaissances théoriques et expérience pratique. La plupart des cours sont illustrés par des exemples tirés des pays eux-mêmes.

9. Vingt-quatre cours, dont dix-neuf dispensés sur place, ont porté sur des questions liées à l'analyse des données et à la modélisation macroéconomique, pour les planificateurs du développement ; à la politique et à la planification sectorielles dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'énergie ; aux négociations commerciales internationales en appui à la zone de libre-échange continentale ; à la politique sociale et à la gestion de la politique économique favorisant l'égalité femme-homme ; et à la mobilisation des ressources intérieures.

10. De nouveaux cours ont été organisés sur les questions de sécurité routière, les systèmes d'information géographique et la modélisation macroéconomique, pour évaluer l'incidence des objectifs de développement durable sur les politiques publiques. En outre, des modules sur les services d'information climatique et l'écoresponsabilité ont été introduits afin de tenir compte de l'évolution des attentes des pays africains en matière de formation. Sur les 19 cours dispensés sur place, 10 étaient des cours de base de l'IDEP, dont un cours remanié (sur les politiques de migration), 3 cours sur mesure et 6 autres organisés en collaboration avec des partenaires. Ces partenaires étaient l'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, la Banque mondiale, l'African Future Millennium Institute, le Centre africain pour les politiques

climatiques de la CEA, la Division de la macroéconomie et de la gouvernance de la CEA, le Centre africain pour la statistique de la CEA; et le Centre africain pour les politiques commerciales de la CEA et l'Organisation internationale pour les migrations.

11. Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l'IDEP a défini un cadre logique d'intervention recensant les différentes mesures à mettre en œuvre, incluant une dimension stratégique pour le suivi et l'évaluation des programmes, qui constituent des étapes importantes. En effet, le suivi régulier et systématique des activités de formation et de recherche permet de savoir si les activités mises en œuvre faciliteraient la réalisation des résultats escomptés, et si tel n'était pas le cas, d'appliquer des mesures correctives. L'évaluation est essentielle pour mesurer l'efficacité et l'efficience de l'exécution d'un programme. En particulier, elle fournit, par la mesure des indicateurs de résultats, le degré de réalisation des objectifs assignés.

12. Le processus de suivi et d'évaluation appliqué aux activités de l'IDEP fournira des informations sur la réalisation des objectifs des programmes de cours, notamment la formation d'une masse critique de cadres intermédiaires et de hauts fonctionnaires capables de formuler des politiques optimales en matière de planification et de développement et d'influer sur les politiques de leurs institutions respectives. Ce processus permettra également d'adapter constamment le catalogue de formation de l'Institut aux besoins relatifs à la planification et à la gestion de la politique économique des États membres.

13. Les participants aux programmes de formation étaient systématiquement invités à évaluer le cours auquel ils ont participé. L'IDEP a défini un cadre logique et systémique de suivi et d'évaluation des activités. À cette fin, un questionnaire est soumis aux stagiaires afin de recueillir leurs vues sur les aspects de fond du cours et sur les aspects relatifs à la logistique et à la qualité du cours. L'évaluation a montré que toutes les formations avaient été relativement bien appréciées par les stagiaires. En 2017, les participants ont attribué une note globale de 90% ou plus à la majorité des cours. De nouveaux cours et modules ont renforcé les capacités des participants dans les domaines de l'intégration du système d'information géographique et des informations et services climatiques dans l'élaboration des politiques publiques, et de mise en place de modèles complets et ciblés conformes aux objectifs de développement durable.

14. En 2018, la tendance à la hausse du nombre des candidats ² s'est poursuivie. En 2017, l'IDEP a reçu un grand nombre de demandes (exactement 3 614). Cela peut s'expliquer par la création de deux cours en ligne, dont l'un en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, pour lequel un nombre exceptionnel de demandes (516) a été enregistré. Cette augmentation démontre clairement l'intérêt accru des États membres pour les programmes de renforcement des capacités de l'IDEP.

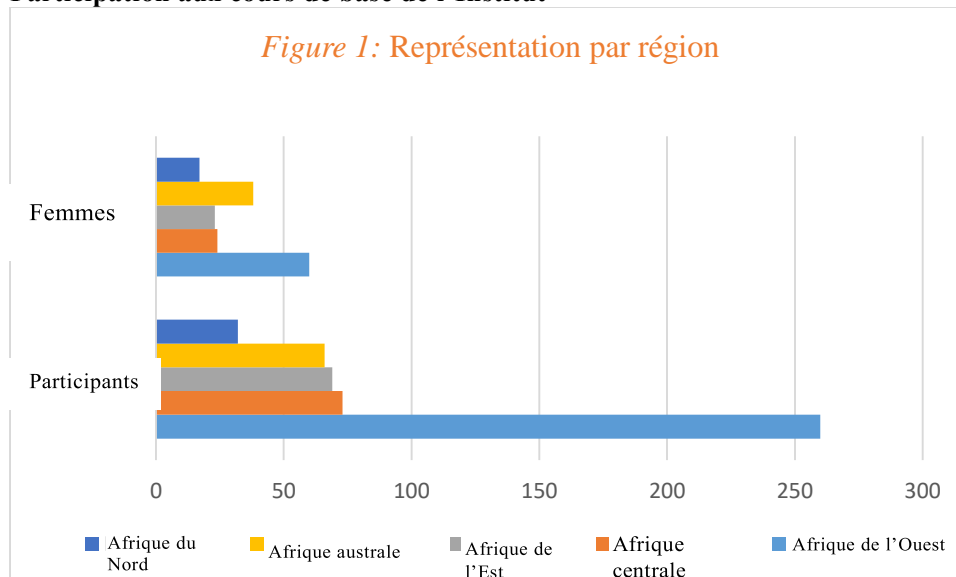
15. Au total, 501 fonctionnaires africains ont participé aux cours de base, et 64 d'entre eux à des cours sur mesure. Le nombre de participants aux cours a augmenté de 2,6% entre 2016 et 2017. La participation des femmes est passée de 28 % en 2017 à 32,3 % en 2018, grâce aux efforts déployés par l'IDEP pour élargir ses canaux d'information et ses modes de distribution de l'information. Mais l'engagement ferme de l'IDEP en faveur de la participation équilibrée des hommes et des femmes, se heurte à un obstacle bien connu, à savoir la proportion plus élevée d'hommes employés à des postes de niveau intermédiaire et supérieur dans les

² L'IDEP a reçu 1 812 demandes en 2014, 1 948 en 2015 et 2 542 en 2016.

administrations publiques africaines. Toutefois, sur le plan de la participation aux cours, toutes les régions ont été représentées qui ont couvert 49 États membres (figure II).

Figure II

Participation aux cours de base de l'Institut



16. L'IDEP a également organisé à l'intention du personnel de la CEA, tant du siège que des bureaux sous-régionaux, cinq cours de formation professionnelle dont l'un sur la planification du développement, les aptitudes à la communication stratégique, les capacités de rédaction de documents techniques (séances en français et en anglais) et la modélisation au moyen de logiciels économétriques. Un résultat important est l'examen en 2018 du programme de formation. Cet examen répond à la demande formulée par le Conseil d'administration de l'IDEP d'accroître le nombre de cours et la pertinence des thèmes abordés, en phase avec le rôle d'organe de formation de la CEA qui lui est dévolu.

B. Programme de master

17. L'IDEP a lancé en 2016 un programme de Master of Philosophy de 18 mois en politique industrielle, en partenariat avec l'Université de Johannesburg, qui constitue une activité phare de son programme de renforcement des capacités et de formation. Le programme est conçu de manière à offrir aux fonctionnaires et aux décideurs de niveau intermédiaire ou supérieur au sein des administrations et des organisations intergouvernementales une formation structurée, couvrant différents aspects de la gestion des politiques économiques, de la planification du développement et de l'analyse sectorielle, en particulier en ce qui concerne les questions industrielles. En 2018, la cohorte de la maîtrise comptait 20 étudiants. Le nombre de femmes sélectionnées est passé à quatre, contre une seule dans la première cohorte.

18. L'IDEP étudie aussi la possibilité de lancer d'autres programmes de maîtrise, dont un en particulier en collaboration avec l'Institut de planification nationale d'Égypte qui serait axé sur la planification du développement et une maîtrise

numérique mixte avec l'Université de N'Gaoundéré au Cameroun sur les systèmes d'information géospatiale.

C. Recherche

19. La recherche sur les politiques de développement est l'une des fonctions essentielles de l'IDEP, qui propose de nouvelles analyses sur les politiques de développement et contribue à mieux faire connaître les nouvelles questions en matière de développement. L'objectif global du programme mis en œuvre par l'IDEP à l'appui de la recherche et de la concertation sur les politiques est de renforcer et consolider le lien étroit qui existe entre la recherche pour le développement et la conception des politiques, de manière à établir une relation entre les chercheurs et les décideurs qui travaillent ensemble pour proposer, mettre à disposition et intégrer de nouvelles connaissances dans l'élaboration des politiques.

20. Les activités de recherche consistaient principalement à faciliter et à appuyer des activités telles que les dialogues de haut niveau, la recherche sur les questions émergentes de développement économique et de planification ainsi que l'octroi de subventions à des programmes portant sur des questions d'intérêt particulier liées aux programmes de développement africains.

21. Les thèmes des différentes activités se concentrent sur les priorités nationales des États membres s'agissant des questions liées à la transformation structurelle de l'Afrique dans le contexte du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

22. La série de dialogues de haut niveau sur les politiques instaure un environnement propice à l'échange d'idées et de nouvelles réflexions sur les nombreux problèmes de développement qui se posent en Afrique. Elle permet aux chercheurs et aux décideurs de se pencher sur les préoccupations liées à la politique et de proposer des recommandations pour y apporter des solutions opérationnelles.

23. Au cours de la période considérée, un dialogue de haut niveau a eu lieu sur le thème « les nouvelles approches en matière de planification en vue de la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». Ont participé à ce dialogue, des membres du Comité technique consultatif de l'IDEP et d'éminents experts de haut niveau de la planification du développement et du renforcement des capacités des gouvernements africains, des représentants des milieux universitaires et des organisations internationales.

24. L'IDEP a collaboré avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour organiser un séminaire de haut niveau sur les données de l'observatoire de la sécurité routière et faciliter les débats concernant la création d'un observatoire de la sécurité routière en Afrique, en vue de favoriser la création de synergies qui donnent les moyens aux pays de recueillir des informations utiles et opportunes pour lutter contre l'épidémie des accidents de la route.

25. En outre, l'IDEP a collaboré avec Mobilizing Institutional Investors to Develop Africa's Infrastructure (un partenariat entre l'Agence des États-Unis pour le développement international et la National Association of Securities Professionals) et la CEA pour organiser et accueillir un atelier de haut niveau de deux jours destiné aux représentants des investisseurs institutionnels en Afrique centrale et de l'Ouest. L'atelier a permis aux investisseurs d'échanger des pratiques et des données d'expérience, de nouer des partenariats, et d'être informés par des experts de l'évolution la plus récente en matière de financement des infrastructures

en Afrique. L'atelier a été organisé en prévision du séminaire des investisseurs États-Unis/Afrique qui a suivi immédiatement le 3 mars 2018 et a vu la participation d'investisseurs institutionnels américains. L'objectif était de réunir les investisseurs africains et américains en vue de faciliter l'établissement de partenariats, l'échange des meilleures pratiques et des données d'expérience, et l'étude des possibilités de co-investissement.

26. La série des séminaires sur le développement offre un cadre important regroupant des chercheurs et des décideurs appelés à prôner la compréhension mutuelle et le partage des connaissances mises à la disposition de la communauté scientifique africaine. Ces séminaires figurent parmi les événements phares de l'IDEP, qui lui donne l'occasion de mieux promouvoir ses activités.

27. L'IDEP a tenu une série de tables rondes en marge des programmes de formation organisés à Dakar. Divers thèmes y ont été abordés : l'industrie verte, le développement social et ne laisser personne de côté, les transports et les infrastructures, la mobilisation des ressources nationales, les migrations, etc.

28. En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et la CEA, l'IDEP a accueilli l'atelier régional sur les examens nationaux volontaires organisé en prévision du Forum politique de haut niveau qui s'est tenu à New York en juillet 2018. Un certain nombre de pays africains ont présenté à l'atelier leurs examens volontaires concernant les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Un des principaux résultats de la réunion a été la reconnaissance qu'il fallait accorder une attention particulière aux spécificités de l'Afrique dans le processus, en particulier aux éléments contenus dans l'Agenda 2063, qui intègre un certain nombre d'aspects spécifiques au continent africain. L'atelier a été l'occasion pour les pays organisant l'examen national volontaire de mettre en commun leurs données d'expérience, leurs forces, leurs idées et leurs initiatives pour parvenir à réaliser les objectifs de développement durable. Les participants ont également examiné et convenu des modèles de présentation de l'examen national volontaire et la proposition concernant le processus devant mener au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

29. Un atelier a été organisé par l'IDEP, la CEA et le Département des affaires économiques et sociales pour faciliter le dialogue entre les grands groupes et les autres acteurs participant à la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. L'atelier visait également à renforcer les capacités de la société civile participant aux examens nationaux volontaires. Les débats ont porté sur les méthodes d'établissement des priorités nationales, les institutions et les acteurs concernés, l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans nationaux de développement et les stratégies d'engagement efficace des parties prenantes.

30. L'IDEP a organisé en collaboration avec la Fondation pour les Nations Unies (FNU), un atelier interactif sur le thème : « Qu'entend-on par ne laisser personne de côté en Afrique ». L'atelier a été organisé en prélude au Forum régional africain pour le développement durable, 2018. Il a donné lieu à un dialogue ouvert. Les spécialistes de l'élaboration des politiques, les décideurs et les chercheurs ont examiné le concept dans le contexte africain et sont parvenus à s'entendre sur la question, ont identifié les obstacles empêchant d'aider les plus défavorisés en premier et ont partagé des données d'expérience sur les meilleures pratiques et les politiques appropriées. Les participants ont échangé des idées sur les possibilités de partenariat et d'autres efforts communs pour atteindre les plus pauvres. Ils ont donné une vue pratique sur l'un des grands principes qui sous-tendent le

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la mise en oeuvre des objectifs de développement durable comme convenu par les États membres en 2015 : « ne laisser personne de côté ».

31. En collaboration avec le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, une manifestation parallèle de haut niveau a été organisée par la CEA, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission de l'Union africaine pendant le Forum politique de haut niveau de 2018 sur la mise en œuvre des activités visant à la réalisation des objectifs du développement durable et de l'Agenda 2063. La manifestation a permis d'échanger des données d'expérience et d'examiner la voie à suivre après la conclusion du Forum régional africain pour le développement durable et des examens nationaux volontaires. La rencontre visait à diffuser les recommandations de politique générale issues de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable et en promouvoir la mise en œuvre ; encourager la participation accrue des États membres africains dans l'examen national volontaire et identifier les besoins de formation et de capacités à satisfaire pour réaliser les objectifs de développement.

32. L'IDEP a organisé, en collaboration avec le Groupe africain du corps diplomatique accrédité en Sénégal, deux tables rondes diplomatiques sur le thème : « gagner la lutte contre la corruption en Afrique » et « la zone de libre-échange continentale africaine ». Elles ont réuni près de 50 experts de haut niveau, parmi eux, des diplomates de 33 pays et 15 représentants d'organismes internationaux et nationaux. La société civile était également représentée.

D. Bourses

33. Le programme de bourses de l'IDEP continue de contribuer à la promotion et au renforcement de l'échange intra-africain des connaissances et à l'apprentissage mutuel entre les chercheurs et les fonctionnaires. Ces activités permettent à l'IDEP de consolider son appui au renforcement des capacités des hauts responsables des États membres grâce à des analyses et débats constructifs sur les politiques de développement. Le programme regroupe des chercheurs et des autorités ayant des compétences spécialisées dans les divers domaines pertinents pour examiner les difficultés socioéconomiques touchant le continent africain. Grâce à ce programme de bourses, l'IDEP peut également nouer des partenariats solides avec notamment les divisions organiques de la CEA, les départements sectoriels des ministères des États membres, les organisations internationales et les centres de recherche .

34. L'IDEP a reçu 6 chercheurs au cours de la période considérée. Les travaux de recherche ont porté sur la compréhension des liens entre la santé et l'éducation dans le développement économique de l'Afrique. Les sujets ci-après ont été traités à cette occasion :

- a) Des exemples du Nigéria ;
- b) Une approche d'équilibre général calculable des investissements publics dans le secteur de l'agro-industrie, la croissance et les inégalités au Burkina Faso ;
- c) Intégration régionale, commerce et croissance économique dans la zone de libre-échange continentale africaine ;
- d) Approche des modèles de gravité spatiale appliquée à l'examen des flux du commerce intra-africain,

e) La contribution de l'investissement étranger direct et des institutions dans la diversification des exportations au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest ;

f) Points de vue sur les politiques de développement et la législation dans la région d'Afrique australe.

Pour chacune des bourses accordées, une note d'orientation et un rapport de recherche ont été établis et publiés.

III. Améliorer le registre des connaissances et l'apprentissage numérique pour une meilleure prestation de services

A. Programme d'apprentissage en ligne

35. Au cours de la période considérée, dans le cadre du suivi de l'enquête de 2016, qui avait recommandé de promouvoir les progrès technologiques pour répondre au nombre croissant de demandes de formation de divers pays et d'autres parties prenantes, un cadre stratégique de formation numérique a été élaboré. L'objectif du cadre était d'instaurer une culture de la formation continue et de l'excellence axée sur la création en Afrique d'un centre d'excellence unique à la pointe de la technologie pour l'enseignement et l'apprentissage, fondé sur le principe selon lequel l'apprentissage est produit par les apprenants, mais ne leur est pas donné.

36. À cet égard, toute une série de solutions et de moyens numériques relatifs à la formation et au renforcement des capacités sera mise à la disposition des apprenants pour favoriser la formation continue et l'amélioration des performances. Seront mises en œuvre les trois approches générales suivantes :

a) L'autoformation par le téléenseignement et l'usage d'outils pédagogiques multimédias ;

b) L'enseignement numérique, encadré ou facilité par des formateurs, grâce au téléenseignement et à l'usage d'outils pédagogiques multimédias ;

c) L'apprentissage mixte grâce au téléenseignement et à l'usage d'outils pédagogiques multimédias ;

d) L'utilisation accrue du webinaire pour tenir des séminaires mensuels de perfectionnement.

37. Outre cette restructuration des possibilités d'enseignement numérique, l'IDEP a conçu et réalisé un cours en ligne sur l'industrialisation par le commerce. Les points saillants des candidats et des candidats sélectionnés, ventilés par sexe et par région, sont présentés ci-après (figures III et IV). Le nombre de candidatures reçues et de celles sélectionnées ventilées par sexe et par région est présenté ci-dessous (figures III et IV).

Figure III

Répartition des participants au cours en ligne de l'Institut sur l'industrialisation par le commerce

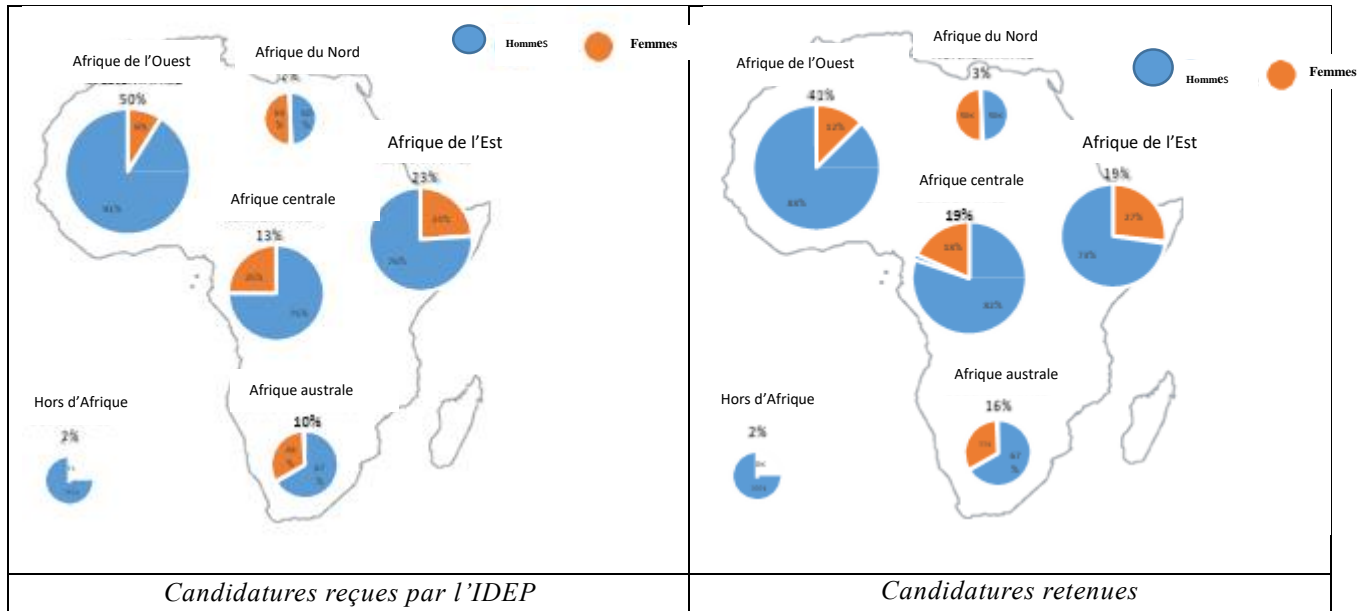
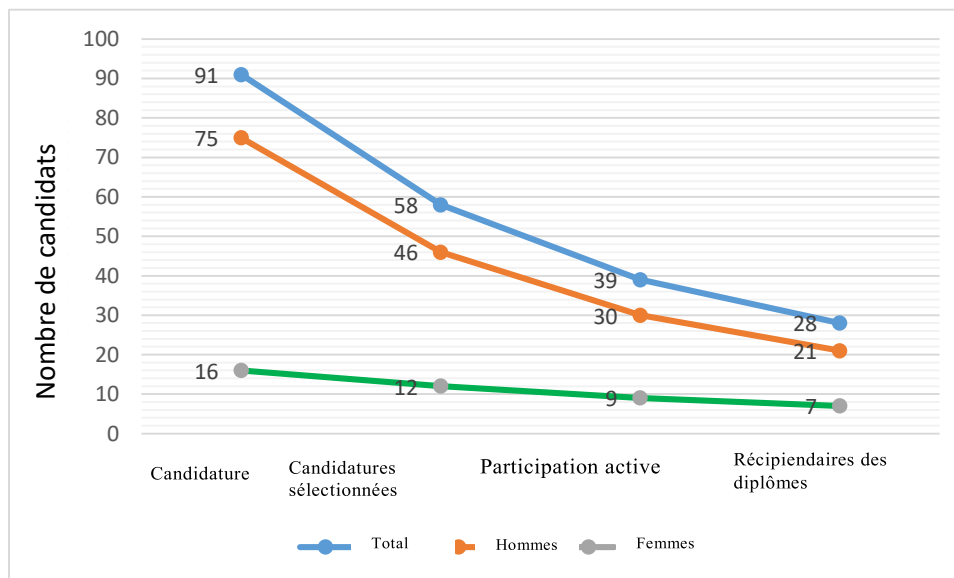


Figure IV

Le cours en bref



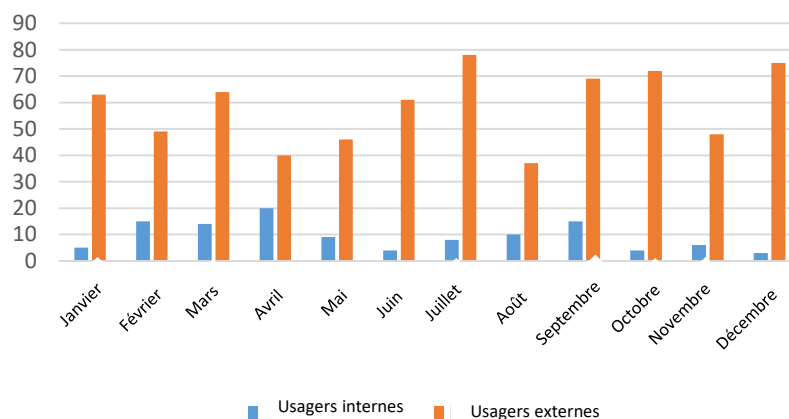
B. Le centre des connaissances

38. Le centre des connaissances de l'IDEP continue de répondre aux besoins de ses programmes de formation et de recherche par en partageant l'information avec les stagiaires, les professeurs, les participants aux conférences, les chercheurs, les universitaires, les gouvernements et le grand public et en leur fournissant des services d'information et de documentation, de façon continue.

39. Au total, 815 utilisateurs, dont 113 stagiaires inscrits à divers cours de l'IDEP et 702 chercheurs extérieurs, ont directement bénéficié des services de la bibliothèque, au cours de l'année (voir figure IV). Sur les 140 demandes d'informations reçues par la bibliothèque, 128 ont été traitées, ce qui représente un taux de satisfaction de 92%. En outre, comme à l'accoutumée, la bibliothèque a fourni des matériaux bibliographiques annotés en anglais et en français aux stagiaires et aux chercheurs de l'ensemble des cours et programmes de recherche de l'IDEP.

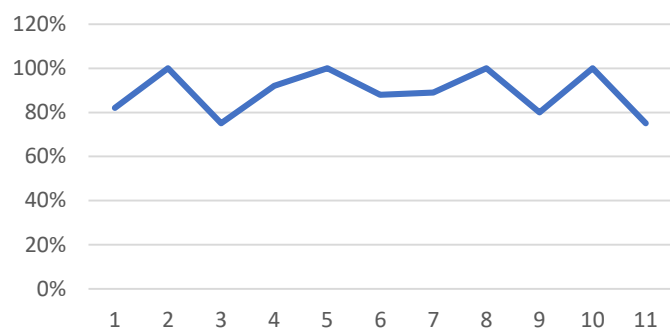
Figure V

Entrées de bibliothèque



40. Le taux de satisfaction de la demande d'information des utilisateurs est illustré par la figure VI, qui donne un aperçu du niveau et de la qualité des services fournis par la bibliothèque en matière de recherche et de diffusion d'informations destinées à ses clients.

Figure VI

Taux de satisfaction mensuel**C. Numérisation**

41. La numérisation du deuxième lot du patrimoine documentaire est pratiquement achevée. Elle concerne 32 pays et 2 600 titres, représentant un total de 264 685 pages. Ce deuxième lot vient compléter celui présenté en janvier 2018. Cette numérisation a pour double objectif de donner de la visibilité à une collection retraçant l'histoire politique et socioéconomique des États africains indépendants et de préserver les documents qui la composent. Compte tenu de leur âge et de leur état de conservation, la numérisation empêchera les manipulations susceptibles de les détériorer. Pour plus de détails, voir les figures VII et VIII.

Figures VII

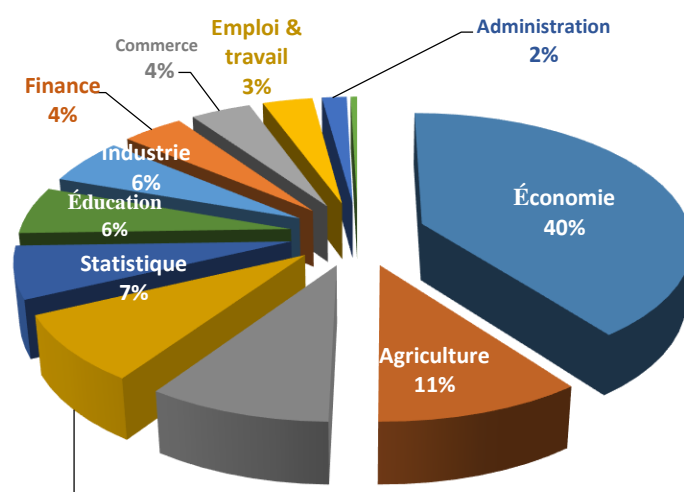
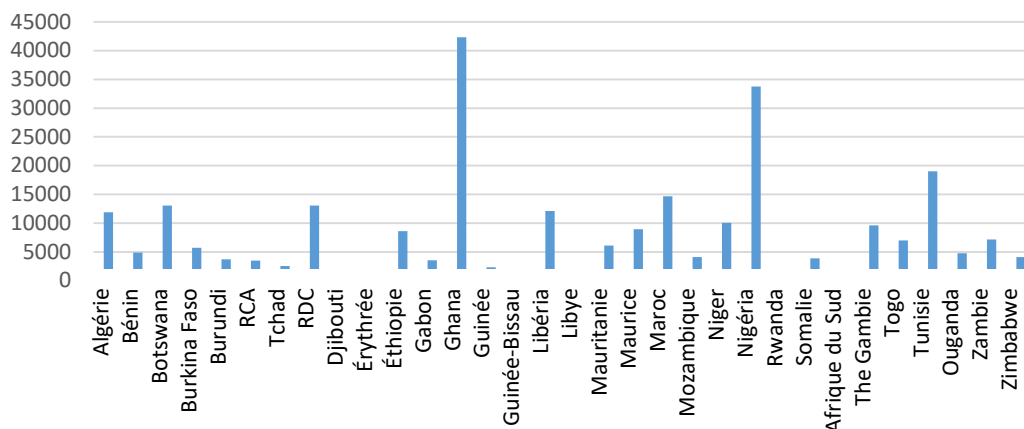
Collection de la bibliothèque de l'IDEP : répartition par domaine thématique général

Figure VIII

Origine des documents de la bibliothèque par pays (nombre de pages)**D. Catalogage et indexation**

42. Le catalogage et l'indexation des titres des documents sous une forme numérique dans le répertoire institutionnel « serveur des documents de l'IDEP » sont en cours. Un total de 1 161 titres a déjà été ajouté cette année, ce qui porte le total de la collection à 21 966 dossiers dont 5 727 librement disponibles en texte intégral. Les 1 161 titres proviennent de documents numérisés livrés après la première phase du projet de numérisation et concernent les publications de l'IDEP, et une partie des publications des pays. Les usagers du fonds bibliothécaire de l'IDEP ont effectué 14 942 recherches pendant l'année et 127 410 téléchargements de documents en texte intégral, soit une moyenne de 9 documents téléchargés après chaque recherche.

E. Financement et partenariats

43. Les activités de l'IDEP sont financées par des fonds provenant de cinq sources :

a) La subvention ordinaire des Nations Unies, qui est à l'heure actuelle une subvention biennale fixe versée par l'Assemblée générale, étayée par un budget-programme biennal approuvé, et fixée à 2,6 millions de dollars par exercice biennal ;

b) Les contributions financières annuelles des États membres africains versées sur la base d'un barème prédéterminé, approuvé et adopté par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;

c) Les ressources d'autofinancement générés par les frais de scolarité, le recouvrement des frais généraux, la location de salles de Conférence et les services de consultation

d) Les ressources extrabudgétaires provenant notamment d'institutions financières multilatérales et bilatérales, de fondations privées et de partenaires de développement

e) Les ressources CEA à l'appui de programmes spécifiques et d'activités de formation qui favorisent la production de recherches et d'études analytiques.

44. En 2018, l'IDEP a eu du mal à mobiliser des ressources financières suffisantes en raison de l'importante baisse du montant total des contributions mises en recouvrement reçues des États membres africains, des ressources extrabudgétaires versées par la CEA. Le financement des autres donateurs a été également faible, particulièrement en raison de la rigueur qui caractérise actuellement les financements des donateurs. Il a fallu puiser dans les réserves de l'IDEP pour financer les niveaux d'activité de l'exercice, ce qui n'est pas viable.

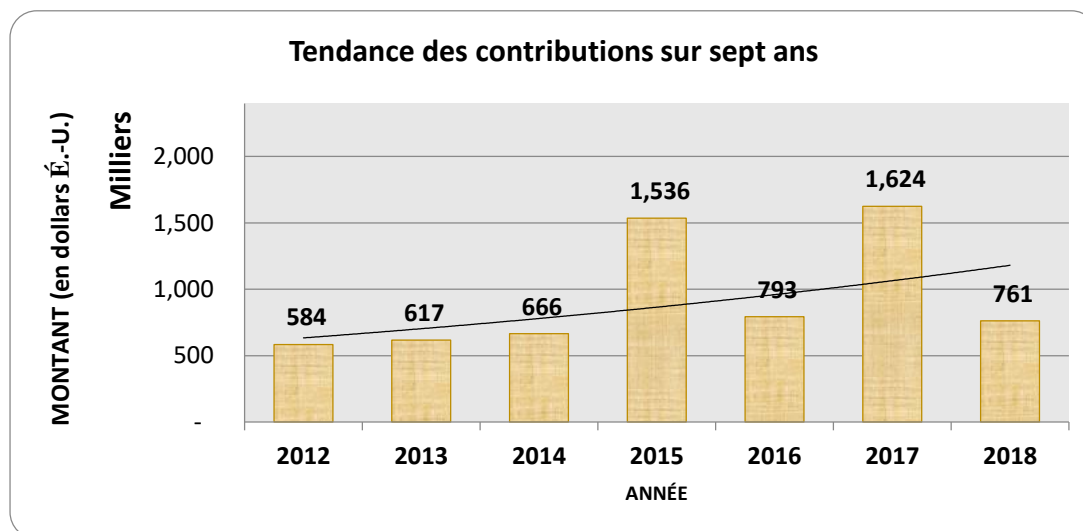
45. Le montant des contributions des pays africains mises en recouvrement était de 761 000 dollars, soit 44 % de moins que l'objectif annuel de 1,358 million dollars et 53 % de moins que le montant des contributions reçues en 2017 (figure IX). Le tableau 2 ci-dessous montre par ailleurs que, sur le montant total des contributions reçues, 60 % représentent des règlements d'arriérés, tandis que les contributions mises en recouvrement en 2018 et les contributions reçues d'avance représentent respectivement 37 % et 3 %. Les efforts que l'IDEP a déployés pour recouvrer les arriérés de contribution des pays membres continuent de porter leurs fruits, quoique lentement, mais la question de l'homogénéité du financement préoccupe l'IDEP au plus haut point dans sa campagne de mobilisation des ressources, car, depuis 2007, les arriérés de contributions des pays membres dépassent 1 million de dollars.

46. Une mention spéciale va aux pays qui ont versé leurs contributions en 2018, ainsi que les pays ci-après qui l'ont toujours fait à l'avance : Congo, Côte d'Ivoire et Kenya.

Figure IX :

Contributions à l'Institut africain de développement économique et de planification, entre 2012 et 2018 (en milliers de dollars des États-Unis)

Tendance des contributions sur sept ans



47. Faisant fond sur les résolutions prises par les pays africains lors de diverses sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (la plus récente étant la résolution 956 (LI) de 2018), par lesquelles ils s'invitaient à verser plus régulièrement leurs contributions annuelles et à régler leurs arriérés, l'Institut africain de développement économique et de planification continuera de mobiliser les pays africains et de recouvrer des arriérés supplémentaires en 2019 dans le cadre d'initiatives planifiées de mobilisation des ressources. Les contributions non acquittées sont encore très élevées et se chiffraient à 17,7 millions au 31 décembre 2018.

Tableau 1

Contributions à l'Institut africain de développement économique et de planification par pays au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars des États-Unis)

Pays	Contribution annuelle	Montant versé en 2018 (en dollars)			Montant total versé en 2018 (dollars des É.-U.)
		Contribution annuelle versée	Arriérés réglés	Paiement à l'avance	
Bénin	15 000	15 000	95 620		110 620
Burkina Faso	15 000	15 000			15 000
Ghana	32 000	32 000	58 167		90 167
Kenya	32 000			22 750	22 750
Lesotho	15 000	15 000			15 000
Madagascar	20 000	20 000	33 125		53 125
Maroc	32 000	32 000	96 382		128 382
Namibie	24 000	24 000			24 000
Seychelles	10 000	10 000	20 000		30 000
Sierra Leone	20 000	20 000	40 000	55	60 055
Afrique du Sud	80 000	80 000			80 000
Togo	15 000	15 000	117 192		132 192
Total	357 000	278 000	460 486	22 805	761 291

48. En partie à cause de la restructuration interne menée en 2018, la CEA a apporté un soutien extrabudgétaire nettement inférieur à celui de 2017 (2018 : 138 000 dollars ; 2017: 2,5 millions de dollars); Il est prévu que cet appui extrabudgétaire devienne plus systématique à l'avenir, afin d'accroître la prévisibilité de l'apport de fonds et, partant, de la planification des programmes.

49. Dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2019-2023, l'IDEP vise à diversifier ses sources de financement, largement grâce à la multiplication d'initiatives ciblées de mobilisation des ressources extérieures, en particulier en vue de pleinement financer et réaliser les objectifs du plan stratégique.

F. Partenariats

50. L'IDEP a poursuivi sa stratégie visant à établir des partenariats avec les diverses parties prenantes dans la prestation de services de formation et d'autres

initiatives. Ces partenariats varient dans les formes et incluent des accords de partage des coûts de l'activité concernée, des accords de partager des connaissances et des compétences techniques, ainsi que des partenariats de financement ordinaire. En 2018, notamment, l'IDEP a conclu, par le biais de la CEA, un mémorandum d'accord avec la Fondation africaine pour le renforcement des capacités. L'IDEP a également conclu les discussions avec le Parlement panafricain et un mémorandum d'accord doit être signé dans le courant du premier semestre de 2019. Parmi les activités de collaboration, on peut citer l'organisation d'un atelier et d'une formation sur la sécurité routière avec la Banque mondiale et un important séminaire pour les investisseurs institutionnels avec Mobilizing Institutional Investors to Develop Africa's Infrastructure.

51. L'IDEP a également tenu des discussions en 2018 avec l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Des mémorandums d'accord devraient être signés en 2019.

52. L'IDEP a également mis l'accent sur le renforcement de ses liens avec ses États membres par le biais de contacts réguliers avec leurs ambassades à Dakar et à Addis-Abeba et des contacts directs avec les ministères de tutelle dans les pays.

53. L'IDEP a également mis l'accent sur la gestion de son portefeuille actuel de partenaires provenant des milieux universitaires, des organisations internationales de développement, des départements et ministères, des organismes de recherche et des groupes de réflexion, des institutions régionales, des organisations non gouvernementales et de la société civile. Conformément aux nouvelles orientations stratégiques de la CEA, l'IDEP redoublera d'efforts pour établir des partenariats avec le secteur privé.

G. Perspectives pour 2019

54. L'année 2018 a été une année de repositionnement de l'IDEP marqué par l'adoption d'un nouveau catalogue de programmes de formation qui tient compte des domaines clés pour les États membres. En outre, un cadre stratégique quinquennal fondé sur une théorie d'ensemble du changement a été élaboré pour servir de cadre à l'enseignement des cours figurant dans le nouveau catalogue.

55. L'année 2019 sera la première année de mise en oeuvre du plan stratégique quinquennal et d'application de sa théorie du changement et de ses indicateurs de performance. À cet égard, comme en 2018 le perfectionnement du personnel et la mobilisation des ressources continueront d'être des priorités.

56. Pour répondre à la demande croissante des États membres, il est nécessaire d'augmenter le nombre de cours de formation en personne et en ligne. D'autres activités de recherche seront appuyées par des séminaires mensuels en ligne grâce au webinaire. L'utilisation du fonds des connaissances thématiques et du guide de recherche sera également encouragée.